



# Sarh TRIBUNE

Bulletin Régional d'Éducation pour un Développement Intégré

N° 005 du 2 au 16 août 2004

«On peut tromper tout le peuple une partie du temps, on peut tromper une partie du peuple tout le temps mais nul ne peut tromper tout le peuple tout le temps »

*Abraham Lincoln,  
ancien Président  
des U.S.A.*

## Éditorial

### La fin de la gabegie

On entendra plus jamais parler de la corruption et de détournement des deniers publics dans nos administrations. C'est ce que l'on espère désormais au Tchad avec la création du ministère de contrôle général d'État et de la moralisation. L'intégrité et la bonne gestion des biens publics seraient enfin des vertus pour nos administrateurs enclins depuis des années à la corruption et à la gabegie. L'on est persuadé aussi que c'est la fin du népotisme et de l'enrichissement illicite dont font montre certains responsables tchadiens qui considèrent les administrations comme leurs propres greniers de mil. Le recrutement illégal et régionaliste à des postes de responsabilité est également révolu. La lenteur de l'administration tchadienne dont on ne cesse de parler disparaîtra aussi. Au fait, l'heure de la prise de conscience nationale et de la volonté nationale a sonné. D'ores et déjà, tous les yeux sont tournés vers Mme Mariam Ali, la toute première ministre à qui le nouveau département de contrôle général d'État et de la moralisation est confié, pour voir si elle serait capable de guérir l'administration tchadienne malade depuis des décennies. Eu égard à tous les maux qui minent actuellement notre administration, beaucoup de voix se sont élevées pour saluer la création de ce département. Mme la ministre du contrôle général d'État et de la moralisation, Mariam Ali, doit se ceindre les reins comme une vaillante ministre afin de fournir à toutes les administrations des responsables clairvoyants et consciencieux.

**LA REDACTION**



### *Dans ce numéro :*

#### POLITIQUE/ FAITS DE SOCIÉTÉ

- Liste du nouveau gouvernement tchadien

#### DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

- Le CRI en question
- CST : Les ouvriers journaliers et la direction ne s'entendent pas
- Grincement de dents à LAFICO-TCHAD


#### ÉVÈNEMENT

- Bac 2004
- Le compte rendu du gouverneur Danyo
- Le jugement des criminels
- Le Tchad a 173 soldats antiterroristes
- Une prière non exaucée

# FAITS DE SOCIÉTÉ ET POLITIQUE

## Liste du nouveau gouvernement tchadien

Le gouvernement tchadien dirigé par le Premier Ministre Moussa Faki a été remanié Le vendredi 23 juillet dernier. Nous publions sans commentaire la liste du nouveau gouvernement tout en indiquant les nouveaux et les maintenus

<b>Premier Ministre :</b> Moussa Faki (maintenu)	
<b>Ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères et de l'intégration africaine :</b> Nagoum Yamasoum (maintenu)	<b>Ministre de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'habitat :</b> Sandjima Dounia (nouveau)
<b>Ministre de l'agriculture :</b> Pascal Yoadimnadj (nouveau)	<b>Ministre du pétrole :</b> Youssouf Abassalah (maintenu)
<b>Ministre du plan, du développement et de la coopération :</b> Mahamat Ali Hassan (maintenu)	<b>Ministre des mines et d'énergie :</b> Mahamat Nasser Hassane (maintenu)
<b>Ministre de la défense nationale, des anciens combattants et victimes de guerre :</b> Emmanuel Nadingar (ancien secrétaire général adjoint du gouvernement)	<b>Ministre des postes et télécommunications :</b> Dr Brahim Seid (maintenu)
<b>Ministre de l'administration du territoire :</b> Mahamat Zene Bada (ancien ministre de la décentralisation)	<b>Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation professionnelle :</b> Pr Avocksouma Djona (maintenu)
<b>Ministre de la justice, garde des sceaux :</b> Kalzeubé Payimi Dabeut (maintenu)	<b>Ministre de contrôle général d'Etat et de la moralisation :</b> Mariam Ali (nouvelle)
<b>Ministre de la sécurité publique et de l'immigration :</b> Abderamane Moussa (maintenu)	<b>Ministre de la culture, jeunesse et sports :</b> Baharadine Haroune (maintenu)
<b>Ministre de l'économie et des finances :</b> Ahmat Awad Sakine (maintenu)	<b>Ministre du développement touristique :</b> Laokein Medar (nouveau)
<b>Ministre des travaux publics et des transports :</b> Adoum Younousmi (maintenu)	<b>Ministre du secrétariat général du gouvernement, chargé des relations avec le parlement :</b> Abakar Mallah(nouveau)
<b>Ministre de la santé publique :</b> Aziza Baroud (maintenu)	<b>Ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la décentralisation :</b> Oumar Boukar (nouveau)
<b>Ministre de l'éducation nationale :</b> Ahmat Mahamat Bachir (maintenu)	<b>Ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget :</b> Ngueyam Djaibé (maintenu)
<b>Ministre du commerce, de l'industrie et de l'artisanat :</b> Routouang Yoma Golom (ex-ministre de l'administration du territoire)	<b>Secrétaire général adjoint du gouvernement :</b> Djividi Boukar
<b>Ministre de l'environnement et de l'eau :</b> Adoum Diar (ancien ministre de l'élevage)	
<b>Ministre de la fonction publique, du travail et de l'emploi :</b> Mahamat Nour Mallaye (nouveau)	
<b>Ministre de l'action sociale et de la famille :</b> Fatime Kimto (nouvelle)	
<b>Ministre de l'élevage :</b> Mahamat Abdoulaye (ancien ministre du commerce)	
<b>Ministre de la communication, porte-parole du gouvernement :</b> Natoingar Bailodji Barthelemy (nouveau)	

## DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

### Le CRI en question

Le Cadre de réflexion et d'Information (CRI) a tenu son assemblée générale le 17 juillet dernier dans la salle des réunions du BELAC de Sarh. Créé en septembre 2001, le CRI est un réseau des ONG et Associations qui oeuvrent pour le développement de la région du Moyen Chari. L'objectif principal du CRI est de faire connaître à la population les ONG, leurs partenaires et leurs principales activités ainsi que leurs zones d'intervention en vue de trouver des solutions aux problèmes du développement. Cependant, selon Frédéric Millet, délégué de l'Association pour la promotion des initiatives communautaires africaines (Apica), l'objectif du CRI n'est pas perçu par certains de ses membres. D'où la nécessité de tenir une assemblée pour présenter le CRI à ses membres ignorants de ses objectifs d'une part, et d'autre part pour l'adhésion des autres ONG. La révision des textes de base du Cadre de Réflexion et d'Information, la mise en place du nouveau bureau et la Relance des activités ont aussi été à l'ordre du jour. Trois associations à savoir BELAC, AREST et APIDO sont retenues par les participants à l'AG, pour diriger le bureau du CRI pour un mandat d'un an. Une antenne du CRI est installée à Koumra. La tâche assignée à ce nouveau bureau est de continuer le travail d'évaluation du plan d'action stratégique.

### CST : Les ouvriers journaliers et la direction ne s'entendent pas

Le 15 juillet dernier, une note de service N°054 /04 a circulé à la compagnie sucrière du Tchad. La circulaire demande à tous les journaliers de la société se trouvant ailleurs, d'habiter plutôt Banda CST. Cela pour palier aux problèmes de moyens de transport auxquels est confrontée la compagnie. Mais, cette décision suscite des remous dans le camp des ouvriers journaliers qui estiment qu'elle est discriminatoire. « C'est

une discrimination à notre égard que de ne pas nous trouver les moyens de transport et nous demander d'aller habiter la CST » s'insurge un ouvrier de la société qui habite le quartier Maïngara et qui, à l'en croire, quitte à 3h du matin pour attendre le véhicule « tracteur » à Kemderé, un village situé à environ 9 km de Sarh. « Les délégués n'ont jamais été tendres avec tous les journaliers. Ils choisissent des fois, certains pour leur donner des badges » observe-t-il encore. A entendre certains ouvriers, la décision n'a visé que les journaliers de la culture. « Dans d'autres services, les délégués ont recensé les journaliers mais au service de la culture, ils nous ont discriminé ». Cette déclaration d'une journalière vient en appui aux autres. Le secrétaire général de la délégation du personnel de la CST M. Madjingar Ngarndinga est, on ne peut plus intransigeant sur la décision. « Les journaliers n'ont pas droit au transport de personnel » déclare-t-il. Selon lui, ceux-ci n'ont pas droit de monter les cars parce qu'ils n'ont pas signé un contrat avec l'entreprise. Pour le SG, cette mesure a été prise pour qu'en cas de refus d'obtempérer des journaliers d'ailleurs, ceux qui sont sur le site bénéficient de l'emploi. Pour la plupart des ouvriers, la décision est injuste et mérite une révision. Mais du point de vue du chef de département des ressources humaines, M. Alingué Pierre, la décision est conséquente pour la bonne marche de la compagnie.

### Grincement de dents à LAFICO-TCHAD

Les employés de Lafico-Tchad, une société d'origine Libyenne de confection des habits, située en face de l'aéroport régional de Sarh, sont en grève. Les couturiers réclament quatre mois d'arriérés de salaire. Pour M. NASSIRA AITANGAR, secrétaire général des couturiers de cette société, l'homme qui travaille attend toujours son salaire à la fin du mois et il ne peut pas continuer à tra-

vailler pendant des mois sans percevoir de salaire. Pour lui, pédaler la machine n'est pas chose facile et cela nécessite un salaire régulier pour permettre au couturier de manger et de se maintenir en forme normale. Les grévistes estiment que si après quatre ans d'existence, la société n'arrive pas à payer régulièrement les salaires des employés c'est qu'il y a anguille sous roche. La compression d'une cinquantaine d'employés est, selon les grévistes un signe qui présage le déclin de l'Afico-Tchad. Selon le représentant des grévistes, en mai dernier, la direction leur a demandé d'aller en congé avec une ferme promesse de régler leur situation mais jusqu'à présent, rien n'est fait. M Tidjani Abakar, directeur de l'Afico-tchad, quant à lui est très inquiet de la grève. A son avis, cela aura des conséquences néfastes sur la société, raison pour laquelle il déplore ce retard de versement de quatre mois d'arriérés de salaires. Il déplore également le comportement de ses chefs qui après avoir récupéré et formé les spécialistes en couture n'arrivent pas à s'occuper normalement d'eux. Conscient des problèmes que rencontre la société, le directeur Tidjani Abakar lance un vibrant appel à l'endroit des autres entreprises et des ONG existant dans la région, de voler à leur secours, en leur adressant des commandes de confection d'uniformes pour celles des entreprises qui habillent leurs ouvriers.

### SARH TRIBUNE ECHOS DE LA VILLE

#### Equipe de Rédaction

#### Rédacteur en Chef

Allako-as Mandibaye

#### Secrétaire de rédaction

Askelal K.S. Isabelle

#### Membres de Rédaction :

Takadji Edouard

Naissem Élysée Doumtoingar

Publié au SAVE de Sarh  
save@intnet.td

## EVENEMENT

### BAC 2004

La seconde session du baccalauréat de l'enseignement du second degré s'est déroulée sur le plan national le 28 juillet 2004. Au total, 8195 candidats admissibles à la première session, toutes séries confondues, sont sur la liste de cette seconde phase. A Sarh, 379 candidats ont composé. Et à en croire le président du centre de Sarh M. Adoum Issaka, tellement que le nombre est réduit pour cette seconde session, tout est bien déroulé comparativement à la première session. Aucun cas de fraude ni de retard n'a été signalé. « Les candidats se sont bien concentrés pour cette seconde session » conclut le président du centre. Les candidats ont trouvé les sujets un petit peu abordables. « Les sujets sont abordables » déclarent Okocha Amadou et Ngomsembaye Cyril, tous deux de la série D. Temadji Bissi Sylvie de la série A4 s'est réservée en disant que c'est seul le bic rouge et les résultats qui justifieront son travail. Sinon, la majorité des candidats espèrent qu'ils seront admis aux résultats finaux.

### Le compte rendu du gouverneur Danyo

Le 28 juillet 2004, le gouverneur de la région du Moyen Chari, le général Danyo Ndokédi a rencontré les différents chefs de services et d'arrondissement, les autorités religieuses, les responsables des ONG et partis politiques, à la mairie de Sarh. L'objectif de la rencontre est la restitution de la mission effectuée du 6 au 22 juillet dernier à N'Djaména sur l'invitation du ministre de la santé publique, du directeur de l'organisation mondiale de la santé et des techniciens de la santé. La rencontre du ministre Aziza Barou avec tous les 17 gouverneurs du Tchad est relative à la lutte contre la poliomyélite au Tchad. Selon le gouverneur Danyo, il a été décidé au cours de cette rencontre avec les responsables de la santé que tous les chefs de services, d'arrondissements, de quartiers, de carrés, les chefs religieux et autres soient impliqués dans la lutte contre la polio. Pour qu'en

2008, le Tchad soit proclamé haut et fort pays sans polio, indique le gouverneur aux interlocuteurs, il a été jugé nécessaire lors de la rencontre de N'Djaména, que toutes les couches sociales soient sensibilisées. La presse, de façon plus générale est visée comme le meilleur moyen pour sensibiliser les femmes qui refusent de faire vacciner leurs enfants. Malgré les vaccinations contre la polio qui ont été organisées dans le Moyen Chari, observe le général, cinq cas de virus sauvage de polio persistent encore dans la région et qu'il faut les éradiquer. A l'instar de la Côte-D'Ivoire, du Bénin et du Cameroun, le Tchad doit bouter la poliomyélite hors de son territoire, a fait comprendre le N°1 de la région à ses collaborateurs.

### Le jugement des criminels

Examiner et juger les dossiers des crimes et meurtres à la justice de Sarh est l'objectif de la mission de l'équipe de la cour criminelle de N'djamena venue fin juillet dernier. Diligentée par le procureur général M KENE Foba, cette équipe a siégé sur 23 dossiers. Après quatre jours d'audience publique, 11 personnes ont été condamnées à morts, 7 condamnées à perpétuité et 4 déclarées non coupables. Le procureur général Kené Foba a précisé que cette première session de la cour criminelle est ouverte sur toute l'étendue du territoire national et cela conformément à l'article 183 du code de procédure pénale qui prévoit que les cours criminelles peuvent se déplacer. Avant d'arriver à Sarh, indique le procureur général, l'équipe est passée par Lai et Moundou où des affaires criminelles ont été examinées et jugées de la même manière qu'à Sarh. Pour lui, les dossiers ont été proportionnellement examinés et jugés selon la gravité des actes. A Sarh, un dossier est reporté pour la deuxième session.

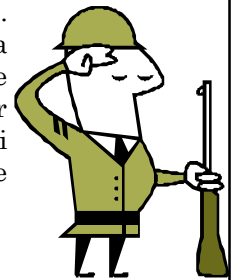
### Liste des condamnés à mort

NGOMTANGAR Ngueadoum  
Zanaba Mahamat  
MONDE TAKADJI  
Abdou laye Idris  
Salomon Tando  
Ranebaye Blague

SAKINE ZABOURA  
Pandjé David  
Nimta Nicolas  
Allaramadji SELYAM

### Le Tchad a 173 soldats antiterroristes

Pendant deux mois, 173 soldats dont deux femmes ont appris les techniques qui leur permettront d'empêcher les terroristes d'entrer au Tchad. La cérémonie de fin de formation a eu lieu le 27 juillet dernier au camp des martyr à N'Djaména. Dénommée « Pan Sahel Initiative (PSI) », cette formation a été initiée par le département d'Etat des Etats-Unis. L'objectif visé de PSI est d'accroître les capacités des unités militaires locales pour que celles-ci soient mieux préparées pour contrecarrer l'entrée des armes et des personnes nuisibles au Tchad. Autrement dit, c'est pour lutter contre les terroristes qui sèment la terreur dans le monde entier. « Le monde est menacé par les terroristes et le Tchad peut être une potentielle cible de ceux-ci » remarque M. Witter, le chargé de communication de la mission des Marines américaines se trouvant sur le sol tchadien depuis plusieurs jours. Après le Mali, la Mauritanie et le Tchad, le Niger bénéficiera aussi de cette même formation.



### Une prière non exaucée

Takem est un homme religieux d'une quarantaine d'années, propriétaire d'une concession exiguë à l'entrée de laquelle se trouvait un arbre. Ne pouvant pas couper cet arbre de peur d'avoir des problèmes avec la direction des eaux et forêt, l'homme décide une nuit, de prier Dieu le créateur de l'univers de déplacer cet arbre encombrant. Il priera toute la nuit avec espoir que le créateur Dieu exaucera sa prière mais le matin, Takem retrouve l'arbre au même endroit. Désespéré, il dit : « je savais que Dieu ne va pas déplacer ça »